RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00283
Numéro SIREN : 494 675 663
Nom ou dénomination : A B C J

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2017 sous le numéro de dépôt 3636

3636
2007B2883
16/05/2017

NICOLAS GOLDET 22 BIS RUE JOUFFROY D'ABBANS 75017 PARIS
EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

ABCJ S.A.R.L.

462, rue de la Gare VOSVES

77190 DAMMARIE LES LYS

R.C.S. Melun 497 675 663

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE A B C J, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE.

Greffe du Tribunal de Commerce de Melun : dépôt N°3636 en date du 16/05/2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE A B C J, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A B C J S.A.R.L.
462 rue de la Gare VOSVES
77190 DAMMARIE LES LYS

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime en date du 27 mars 2017 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Le bilan arrêté au 31 décembre 2016, se caractérise par un total du bilan de 508 428 €, un chiffre d'affaires de 1 252 560 € et des capitaux propres de 425 661 € incorporant un profit pour la période de 104 855 €. Nous n'avons pas de remarques à émettre sur ce bilan.

II Mission du commissaire à la transformation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 10 mai 2017

Nicolas GOLDET

Commissaire aux comptes et à la transformation